



ENTRE LAC ET MONTAGNES

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 074-217400035-20260414-DEL2026025-DE

SLOW

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, LE QUATORZE AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Claude CHARBONNIER, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 MARS 2026

Membres élus : 15 – membres en fonction : 15

Les membres présents (13) : Claude CHARBONNIER, Mireille CHAPUS, André BOCHET-CADET, Christopher BISSCHOP-BOUCARDEY, Aude BARANNE, Guillaume PERISSE, Julie FAVRE-BONVIN, Yoann BOLLARD, Isabelle BELLEVILLE, Emilie BRUNET, François MARGUERET, Bouchra CHOMBART, Emmanuel PIEGAY ;

Procuration (1) : Estelle VERDIER à André BOCHET-CADET ;

Absent (1) : Jérémy BROUSSEAU ;

André BOCHET-CADET a été élu secrétaire de séance.

N°2026/025-14/04

Objet : FINANCES - Fixation des tarifs ASSAINISSEMENT pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

Rapporteur Claude CHARBONNIER

le Maire rappelle la délibération N°2025/028-24/03 en date du 24 mars 2025 fixant les tarifs applicables à la facturation EAU ET ASSAINISSEMENT (service ASSAINISSEMENT) pour la période de facturation 2026 comme suit :

- ✓ 1,70 € le mètre cube d'eau consommée ;
- ✓ 70 € pour l'abonnement annuel

Sur proposition de la Commission finances, le Maire propose de maintenir les tarifs ASSAINISSEMENT pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027 dite FACTURATION EAU ET ASSAINISSEMENT 2027

*Entendu l'exposé de Monsieur Claude CHARBONNIER,
Sur proposition du Maire,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE de maintenir les tarifs ci-dessus** pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027
- ✓ 1,70 € le mètre cube d'eau consommée ;
- ✓ 70 € pour l'abonnement annuel
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

*Le Maire,
Claude CHARBONNIER*

*Le secrétaire de séance
André BOCHET-CADET*

B. Bochet



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 20/04/2026
ET PUBLICATION LE 20/04/2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL2026025
Objet :	FIXATION TARIFS ASSAINISSEMENT PERIODE FACTURATION 2027
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.2 - Tarifs
Identifiant unique :	074-217400035-20260414-DEL2026025-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20260414-DEL2026025-DE-1-1_0.xml	text/xml	923 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026.025 TARIFS ASST FACTURATION 2027.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20260414-DEL2026025-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	85 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 avril 2026 à 11h59min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 avril 2026 à 11h59min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 avril 2026 à 11h59min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 avril 2026 à 11h59min25s	Reçu par le MI le 2026-04-20